

UN SYSTÈME À PRÉSERVER



Le saviez-vous ?

La dette de la Sécurité sociale représente 162 milliards d'euros¹, soit 11 % de la dette de l'État.

¹ Données fin 2013, rapport de la Cour des comptes



Qu'entend-on par le « trou » de la Sécurité sociale ?

Quand on parle du « trou » de la Sécurité sociale, il s'agit de l'écart entre les dépenses de prestations et les recettes, soit le déficit. Si chaque année il y a un écart, une dette est constituée progressivement, année par année. Pour continuer à verser des prestations aux personnes qui en ont besoin, comme les retraités ou les personnes malades, la Sécurité sociale doit emprunter de l'argent auprès des marchés financiers.

Pourquoi l'emprunt à répétition menace notre système de Sécurité sociale ?

La Sécurité sociale doit emprunter sur les marchés financiers. Ces emprunts devront être remboursés à l'avenir par les Français... et par leurs enfants.

Pour préserver notre système de Sécurité sociale, il est par conséquent nécessaire d'en assurer l'équilibre financier sur le long terme.

« La Sécurité sociale se réforme pour assurer son équilibre à long terme, tout en maintenant un haut niveau de service auprès des assurés, allocataires et employeurs. »

Quelles actions mènent les organismes de Sécurité sociale pour assurer cet équilibre financier ?

La Sécurité sociale se réforme pour assurer son équilibre financier à long terme, tout en maintenant un haut niveau de service auprès de ses usagers.

Assurer la pérennité du système de retraites

L'augmentation de l'espérance de vie entraîne un vieillissement de la population, ce qui fait croître progressivement les montants versés au titre des pensions de retraite. Cette croissance rapide détériore progressivement le ratio « nombre de retraités/nombre d'actifs cotisants ».

Pour garantir l'équilibre financier des régimes de retraite, des réformes ont été réalisées en 1993, 2003, 2010, et 2014 portant notamment sur l'allongement de la durée des cotisations. Elles ont permis le maintien ou la mise en place de nouveaux droits pour les assurés, notamment pour les bénéficiaires de petites retraites, les carrières longues ou les salariés exposés à la pénibilité.

Assurer la maîtrise des dépenses de santé

Des réformes ont été menées en 1996 et 2004 pour garantir la maîtrise de la croissance des dépenses de santé et un Objectif national des dépenses de l'Assurance maladie (Ondam) est désormais voté chaque année par le Parlement.

Tout au long de l'année, les dépenses de santé sont suivies de manière régulière afin d'éviter leur dérive. Ces outils de pilotage ont permis de ralentir leur croissance depuis le milieu des années 2000, de plus de 7 % en début de période à 2 % pour les années récentes.

Quels sont les prochains défis de la Sécurité sociale ?

- Poursuivre la maîtrise des dépenses de santé, tout en maintenant un haut niveau de prise en charge.
- Gérer le papy-boom (départ à la retraite des personnes nées après-guerre).
- Soutenir une population dont l'espérance de vie rallonge.
- Retrouver l'équilibre financier, et continuer à pouvoir financer les retraites de demain.
- Préserver le niveau de vie des retraités...
- ... et celui des jeunes : aides aux familles, à la parentalité, aide à la garde des jeunes enfants, RSA... La Sécurité sociale organise la couverture des plus jeunes.



Le saviez-vous ?

En 2060, l'espérance de vie serait de 92 ans pour les femmes et 87 ans pour les hommes, contre respectivement 84 et 79 ans de nos jours.